

Résolution sur la situation en Biélorussie

2012/2581(RSP) - 29/03/2012 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Biélorussie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement réitère sa ferme **condamnation de la détérioration des droits de l'homme et des libertés fondamentales**, ainsi que du manque de réformes démocratiques et économiques en profondeur en Biélorussie et continuera à s'élever contre la répression des opposants au régime de Minsk. La résolution note que la situation politique en Biélorussie se détériore gravement depuis l'élection présidentielle du 19 décembre 2010, des mesures de répression étant prises à l'encontre des membres de l'opposition démocratique, des médias libres, des militants de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme, malgré les appels répétés de la communauté internationale à y mettre fin immédiatement.

Les députés déplorent qu'Uladzislau Kavalyou et Dzmitry Kanavalau aient été exécutés, en dépit des protestations insistantes que cette perspective avait suscitées à l'échelle nationale et internationale. Ils exigent des autorités biélorusses qu'elles instaurent immédiatement **un moratoire sur la peine de mort** et condamnent les persécutions dont les défenseurs des droits de l'homme et les membres de l'opposition démocratique sont continuellement la cible.

Le Parlement rappelle que le **dialogue entre l'Union européenne et la Biélorussie** ne pourra avancer en l'absence de progrès en Biélorussie sous les aspects de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit et tant que tous les prisonniers politiques ne seront pas libérés sans conditions et qu'ils ne sont pas pleinement rétablis dans leurs droits civils.

La résolution salue la décision du Conseil le 28 février 2012 de renforcer les mesures restrictives et d'ajouter vingt et une personnes responsables d'actes de répression contre la société civile et l'opposition démocratique en Biélorussie à la liste des personnes visées par l'interdiction de voyager et le gel des avoirs. Elle salue également la décision du Conseil du 23 mars 2012 qui vise à renforcer les mesures restrictives prises à l'encontre du régime biélorusse en ajoutant douze personnes supplémentaires ainsi qu'en gelant les avoirs de 29 entités soutenant le régime.

Dans ce contexte, le Parlement souligne que la décision de rappeler tous les ambassadeurs des États membres de l'Union européenne auprès de la Biélorussie démontre **l'échec des tentatives des autorités biélorusses de diviser l'Union** sur les décisions relatives aux sanctions.

Le Parlement invite le Conseil et la Commission :

- à prendre acte des derniers développements dans les relations diplomatiques entre l'Union et la Biélorussie, ainsi que de la poursuite de la détérioration de la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le pays et, par conséquent, à adopter une décision sur de nouvelles mesures restrictives, notamment des sanctions économiques ciblées;
- à soutenir, par des moyens financiers et politiques, les efforts déployés par la société civile biélorusse, les médias indépendants (y compris TV Belsat, Radio européenne pour la Biélorussie, Radio Racyja et d'autres) et les organisations non gouvernementales du pays afin de favoriser la démocratie.

Les députés invitent également **les fédérations nationales de hockey sur glace** des États membres de l'Union européenne et de toutes les autres pays démocratiques à faire pression sur l'IIHF pour qu'elle revoie sa décision en envisageant la possibilité de confier le championnat du monde de hockey sur glace qui doit avoir lieu en Biélorussie en 2014 à un autre pays d'accueil tant que tous les prisonniers politiques ne seront pas libérés et que le régime ne donnera pas de signes manifestes d'un engagement à respecter les droits de l'homme et l'état de droit.

Enfin, le Parlement rappelle combien il serait souhaitable que l'Union européenne et la Biélorussie entretiennent de bonnes relations de voisinage et il souligne la nécessité d'une **coopération renforcée** entre l'Union européenne et ses voisins orientaux dans le cadre du partenariat oriental, notamment dans sa dimension parlementaire - l'Assemblée parlementaire Euronest - pour atteindre l'objectif commun de lancer un vrai processus de démocratisation en Biélorussie.